

INTERVENTION DE JEAN-YVES LE DRIAN
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
Session des 14-15 et 16 janvier 2010

Mes Cher(e)s Collègues,

Comme vous le savez, cette session budgétaire 2010 aurait dû se tenir plus tôt ; mais des contraintes juridiques indépendantes de nos responsabilités m'ont conduit à la repousser à cette date de mi-janvier. C'est l'occasion de vous souhaiter à toutes et tous une bonne et heureuse année, bloavez mat à vous-même, à vos familles et à vos proches, bloavez mat à la Bretagne, qu'elle soit fière d'elle-même, forte dans ses valeurs et solidaire dans son développement. Cette Bretagne que nous aimons toutes et tous ici, dans nos différentes sensibilités, cette Bretagne que nous avons voulu servir ensemble pendant les six années d'une mandature qui s'achève maintenant puisque nous vivons sa dernière session.

Je tiens à vous remercier du travail accompli par vous tous dans l'intérêt de notre région. Au regard du sérieux et de la qualité de nos débats, de l'ampleur des sujets abordés, du respect mutuel dans l'expression de nos divergences quand il y en avait, je pense que nous avons été à la hauteur de ce que peut attendre une institution comme la nôtre à l'égard de ses élus. Je remercie évidemment la majorité dans sa diversité et dans son unité : elle m'a apporté un soutien actif qui ne m'a jamais manqué, sur aucun sujet pendant la durée du contrat que nous avons à l'égard des bretonnes et des bretons... et ce contrat (Bretagne à gauche, Bretagne pour tous), nous l'avons intégralement respecté. Je salue l'opposition dans sa diversité qui a joué son rôle normal d'interpellation et de critique, mais qui a su également être constructive et je rappelle les nombreux dossiers lourds qui ont fait l'unanimité, je pense en particulier au plan de relance, au paquet ferroviaire, au contrat de projet, aux fonds européens et bien d'autres.

Je voudrais saluer tout particulièrement celles et ceux d'entre vous qui, pour des raisons diverses (et dans l'état actuel de mes informations), ne seront plus membres de l'Assemblée Régionale au prochain mandat, quel que soit le résultat de mars. Des figures marquantes se retirent, certaines présentes depuis plusieurs mandatures, n'est-ce pas Dany Bellour, Marie-Thérèse Boisseau, Yvette Duval, Odette Herviaux, Annie le Poëzat, Hélène Tanguy, Paul Anselin, Louis Caradec, Ambroise Guellec, Jean Hélias, Marc Labbey, Joël Marchadour, Jean-Pierre Thomin. Vous avez marqué de votre empreinte et de votre passion la vie régionale : P. Anselin, 26 ans de présence ! J. Hélias, 24 ans ! A. Guellec, 22 ans ! H. Tanguy, 18 ans ! J.P. Thomin, 17 ans ! Je suis sûr que vous vivez en ce moment l'émotion de cette dernière séance et que cette émotion, jointe à la reconnaissance, est partagée : parce qu'au-delà des clivages normaux de la vie démocratique, le travail en commun crée des complicités et parfois des amitiés et, sans doute, certaines perdureront.

Nous avons beaucoup travaillé pendant et entre les 31 sessions de la mandature (j'en remercierai les services jeudi prochain à l'occasion des vœux). Nous avons agi sur nos compétences propres et immédiates bien évidemment. Mais nous nous sommes aussi inscrits dans la durée en dotant la Bretagne d'instruments de planification et d'orientation qui relèvent de sa responsabilité de Région Stratège : je pense au schéma régional de l'innovation et à la stratégie de développement économique, mais aussi au schéma des transports, de la formation, de l'énergie, du tourisme, autant de documents programmatiques qui inscrivent l'action dans la cohérence.

Nous avons aussi dû intégrer les compétences nouvelles, certaines souhaitées, d'autre pas, mais toujours accueillies avec le souci de faire au mieux pour la Bretagne : ainsi successivement les personnels TOS, les formations sanitaires et sociales, les services de l'inventaire, les ports, les aéroports, les voies fluviales et leurs agents ont élargi le périmètre de l'action régionale. Avec ces nouvelles strates successives, le paysage a beaucoup bougé depuis 2004 : il y avait 450 agents, il y en a désormais 3 800. Notre budget était de 360 millions d'euros, il est aujourd'hui d'un milliard 100. Ainsi la Région de 2010 n'est plus la même que celle du début de mandat. Pour autant, est-ce que la décentralisation a progressé ? On pourrait répondre oui quantitativement -on vient de le voir- mais non qualitativement. Car à vrai dire, on a le sentiment d'un Etat qui se décharge de ce qui l'encombre au coup par coup, au petit bonheur la chance, mais qui se refuse à assumer l'article 1 de la Constitution par lequel « l'organisation de la République est décentralisée ». C'est comme s'il y avait une peur de passer le gué de l'audace décentralisée qui pourtant est aujourd'hui largement partagée en Europe, de l'Italie à la Grande Bretagne, pays pourtant initialement très « jacobin » si je peux me permettre cette acrobatie historique. Notre République vit dans une crainte de la subsidiarité : celle-ci est susceptible de laxisme et de discrimination alors qu'elle est porteuse d'émulation, de diversification et de responsabilité. Pourtant, de grands référents ont, depuis longtemps, tracé les destins : rappelons nous le discours de Lyon du général de Gaulle : *« l'effort multiséculaire de centralisation, qui lui fut longtemps nécessaire pour réaliser et maintenir l'unité de notre pays malgré les divergences des provinces qui lui étaient successivement rattachées ne s'impose plus désormais. Au contraire, ce sont les activités régionales qui apparaissent comme les ressorts de sa puissance économique de demain »* c'était en mars 1968, il y a plus de quarante ans ! Rappelons nous aussi cette formule de François Mitterrand en 1981 : *« seule la centralisation a pu faire la France. Seule la décentralisation pourra empêcher qu'elle ne se défasse »*. Nous sommes loin de ces ambitions. Le rapport Balladur avait pourtant ouvert des perspectives : il constatait que *« la France s'est tenue à l'écart du puissant mouvement régionaliste qui a parcouru l'Europe »* et que cette situation *« handicape la société française »*. L'ancien Premier Ministre concluait à *« la nécessité d'aboutir et de décider »*.

Il y a eu décision, mais ce fut une défiance. L'ordre des choses aurait dû être la clarification des compétences, la mise en adéquation de la fiscalité locale avec ces responsabilités avec une vraie lisibilité, enfin le mode électoral. Nous avons eu l'ordre inverse : on crée d'abord le conseiller territorial dont le mode d'élection et les missions aboutiront à la transformation des régions en une sorte d'association régionale des départements. Puis on supprime la taxe

professionnelle, réforme sans doute nécessaire, mais se traduisant par une vraie mise à mort fiscale des régions qui n'ont plus aujourd'hui qu'une autonomie réelle de 10 % de leurs recettes (la carte grise) ; tout cela sans savoir ce que seront demain les compétences propres de la Région. Ce sera décidé plus tard ! Ainsi on affirme haut et fort que la compétence générale disparaîtra... donc que nos engagements d'aujourd'hui sur le sport, la culture, la santé, le logement, l'environnement seront caducs. Mais la semaine dernière, à la suite d'une manifestation d'acteurs culturels, le Président de la République est revenu en arrière, affirmant que les Régions pourront continuer à agir dans le domaine culturel. Quel embrouillamini ! Qui croire ? Comme disait mon instituteur : « tout cela n'est ni fait, ni à faire ! ». La réalité, c'est que la recentralisation est en marche. Le droit à l'expérimentation n'est plus qu'un ex-voto. La reconquête des territoires, qui, pour le regretté Adrien Zeller, était la nouvelle frontière de la République, est désormais anémiée.

Pourtant, je crois à l'émergence irréversible du fait régional : partout la région devient l'échelon d'action publique de référence complémentaire à celui de l'Etat. Le nouveau Traité de Lisbonne, désormais en vigueur, l'entérine solennellement puisque la subsidiarité se déclinera désormais entre les institutions communautaires, les Etats et les autorités régionales. C'est la première fois que l'identité régionale apparaît dans les textes communautaires de même que dans la Charte des Droits fondamentaux. C'est d'ailleurs le même Traité de Lisbonne qui fait de la cohésion territoriale un des objectifs majeurs de l'Union au même titre que la cohésion économique et sociale. Ainsi, avant de « proposer un acte législatif européen », la Commission doit désormais tenir compte de la dimension régionale des actions envisagées. C'est l'aboutissement d'un long combat des Régions d'Europe, mais aussi l'affirmation d'un principe de réalité : l'efficacité technique et financière de l'action publique nécessite un espace territorial et démocratique pertinent que seule fournit la région. On en a constaté l'efficience par exemple hier dans le ferroviaire, dans les lycées, aujourd'hui dans les ports ou dans l'apprentissage. Mais c'est encore plus vrai dans les nouveaux défis. A Copenhague, le Secrétaire général de la Convention des Nations Unies, Yvo de Boer, rappelait que si les parties à la Convention étaient les Etats (et on a vu leur impuissance), 80 % des efforts consentis dans la lutte contre le changement climatique venaient des collectivités et surtout des régions et que seules les régions développaient des partenariats avec les Pays du Sud pour que les mécanismes financiers de développement propre puissent être mieux transférés. C'est d'ailleurs ce que nous avons initié au sommet de Saint-Malo en 2008. A cet égard, il va sans dire que nous ne pouvons nous résigner à l'échec et attendre sans agir un hypothétique rebond à Cancun dans un an. Les régions du monde membres du Climate Group et du réseau NRG4SD, dont la Bretagne, doivent rebondir et appliquer pour elles-mêmes les critères qu'elles souhaitent voir retenus par la Communauté internationale. C'est ainsi que la Bretagne confirme sa détermination à atteindre l'objectif de moins 30 % de gaz à effet de serre en 2020 et qu'elle mettra en place les indicateurs et les actions nécessaires.

Parmi les nouveaux défis liés au réchauffement climatique, la question énergétique est cruciale et là encore, la place des régions est devenue de fait déterminante. C'est parce que nous nous sommes saisis de cette question en 2007 par le Plan Energie Bretagne, alors que ce n'est pas de notre compétence (loin de

là), que nous avons pu obtenir l'implantation, à Brest, de la plateforme nationale des énergies marines annoncée par le Premier Ministre en décembre. C'est parce que nous avons mobilisé les collectivités territoriales du B15 autour du Pacte Electrique Breton que nous pouvons proposer à l'Etat une solution alternative à la fragilité de notre couverture en alimentation électrique.

C'est la même logique qui nous conduit à vous proposer, en juin 2009, une nouvelle stratégie pour les TIC en Bretagne. C'est la même démarche qui nous amène à vous proposer, aujourd'hui, un schéma d'avenir sur les industries agroalimentaires et demain, les orientations indispensables d'un nouveau modèle automobile breton appuyé sur la voiture décarbonée, car malgré le plan de relance, la crise continue à produire ses effets négatifs et douloureux (+23 % de demandeurs d'emploi) et c'est à la région d'anticiper les changements et d'orienter la transition de l'appareil productif breton vers les nouveaux emplois et les nouvelles activités.

Oui décidément, mes Cher(e)s Collègues, après six années de présidence que j'ai essayé d'assurer dans le respect de tous et en conformité avec les engagements que j'avais pris envers les bretons, je crois encore plus qu'hier à la force des régions, à leur capacité de revivifier l'action publique, le lien citoyen et l'initiative politique. Je crois que c'est un mouvement de l'histoire que rien n'empêchera à terme. Je crois surtout que la Bretagne peut être pionnière de cette grande mutation, comme elle l'a toujours été depuis les années cinquante. Je crois en une Bretagne forte et confiante, solidaire et créative.

Bevet Breizh,
Vive la Bretagne.